

AUDIT ET DIAGNOSTIC

ERNST & YOUNG Audit

**Diaxonhit**  
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés

AUDIT ET DIAGNOSTIC  
14, rue de Clapeyron  
75008 Paris  
S.A.R.L. au capital de € 182.938

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit  
1/2, place des Saïsons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Diaxonhit

Exercice clos le 31 décembre 2013

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Diaxonhit, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés à la rubrique 2.5 « Produits d'exploitation ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2013 s'établissent respectivement à K€ 2.757 et K€ 13.382 sont principalement relatifs à l'allocation du prix d'acquisition du Groupe InGen Biosciences tel que décrit dans les notes 6 et 7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette allocation et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 6 et 7 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

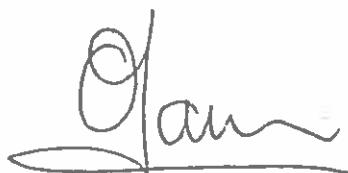
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2014

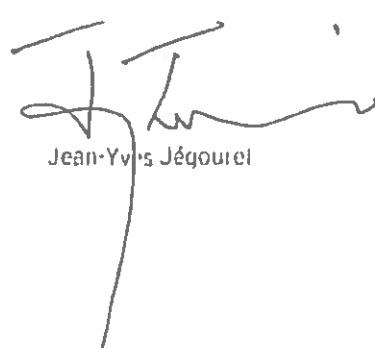
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT ET DIAGNOSTIC



Olivier Maurin

ERNST & YOUNG Audit



Jean-Yves Jégourel

**DIAONHIT**

**BILAN CONSOLIDÉ**  
(montants en milliers d'euros)

ACTIF	note 31 décembre 2013	31 décembre 2012	PASSIF	note 31 décembre 2013 31 décembre 2012
				31 décembre 2012
Écart d'acquisition, net	6	2 757	16 850	Capital social
Immobilisations incorporelles, nettes	7	13 382	599	Prime d'émission
Immobilisations corporelles, nettes	8	1 048	1 223	Prime d'apport
Autres actifs à long terme	9	280	440	Reserves et résultats consolidés
				Autres
<b>Total actif à long terme</b>	<b>17 467</b>	<b>19 112</b>		<b>Capital propres</b>
				14
				<b>19 565</b>
				<b>23 658</b>
			Avances conditionnées	
			<b>Total Autres fonds propres</b>	15
				<b>999</b>
				<b>843</b>
			Provision pour risques et charges	
			<b>Total provision pour risques et charges</b>	16
				<b>800</b>
				<b>569</b>
Stocks	10	1 480	1 821	
Créances clients et comptes rattachés (nets)	11	5 797	4 108	
Subventions à recevoir	-	-	-	
Autres créances à court terme	12	2 978	3 651	Dettes financières, part à plus d'un an
Valeurs mobilières de placement	13	2 546	3 143	Dettes de crédit-bail, part à plus d'un an
Disponibilités et équivalents de disponibilités	13	3 147	6 659	Produits constatés d'avance à long terme
				<b>Total dettes à long terme</b>
				<b>1 523</b>
				<b>2 125</b>
			Dettes financières, part à moins d'un an	
			Dettes de crédit-bail, part à moins d'un an	
			Fournisseurs et comptes rattachés	
			Dettes fiscales et sociales	
			Autres dettes à court terme	
			Produits constatés d'avance à court terme	
<b>Total actif à court terme</b>	<b>15 947</b>	<b>19 382</b>	<b>Total dettes à court terme</b>	<b>10 526</b>
				<b>11 299</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>33 414</b>	<b>38 494</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>33 414</b>
				<b>38 494</b>

**DIAXONHIT**

**COMPTÉ DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**  
 (montants en milliers d'euro sauf nombre d'actions et données par action)

	Exercice clos le 31 décembre 2013 12 mois	Exercice clos le 31 décembre 2012 12 mois
Ventes	26 326	691
Produits de Recherche et Développement	4 174	4 375
Autres produits	248	16
Subventions de Recherche et Développement	468	305
<b>Total des produits</b>	<b>31 216</b>	<b>5 387</b>
 Coût d'achat des marchandises	 (16 217)	 (449)
Depenses de Recherche et Développement	(7 346)	(6 085)
Frais marketing et commerciaux	(7 932)	(898)
<i>Dotation au amortissement des actifs incorporels issus du PPA</i>	<i>(1 340)</i>	
Frais généraux et administratifs	(6 495)	(3 531)
<b>Total dépenses opérationnelles</b>	<b>(21 774)</b>	<b>(11 412)</b>
 <b>Résultat opérationnel</b>	 <b>(6 775)</b>	 <b>(6 474)</b>
 Charges financières	 (73)	 (48)
Produits financiers	114	64
Gain (perte) de change (net)	(124)	(184)
 <b>Résultat Financier</b>	 <b>(85)</b>	 <b>(168)</b>
 Charges exceptionnelles	 (262)	 -
Produits exceptionnels	241	-
 <b>Résultat exceptionnel</b>	 <b>(21)</b>	 <b>-</b>
 <b>Résultat avant impôts et amortissements des écarts d'acquisition</b>	 <b>(6 881)</b>	 <b>(6 643)</b>
Produits (charges) d'impôts	1 137	943
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(250)	(71)
 <b>Résultat net</b>	 <b>(5 994)</b>	 <b>(5 770)</b>
 Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	 56 922 318	 35 941 997
 <i>Résultat net de base par action</i>	 (0,11)	 (0,16)
<i>Résultat net par action (dilué)</i>	<i>(0,11)</i>	<i>(0,16)</i>

**TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉE**  
 (montants en milliers d'euro)

	31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
<b>OPÉATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net	(5 994)	(5 770)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements des immobilisations corporelles	634	268
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 481	16
Amortissements des écarts d'acquisition	250	71
Plus ou moins values de cession	39	8
Dépenses sur provisions pour risques et charges net des reprises	231	(296)
Autres	(1)	37
Variation du besoin en fonds de roulement :	(1 537)	1 221
Stocks	341	(132)
Crédit aux clients	(1 089)	673
Crédit d'impôt recherche	2	423
Autres créances à court terme	674	(776)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(391)	(1 832)
Dettes fiscales et sociales	48	(654)
Autres dettes à court terme	(18)	-
Produits constatés d'avance à court terme	(160)	(146)
Produits constatés d'avance à long terme	(126)	-
Subvention - Produits constatés d'avance à court terme	(214)	
Subvention - Produits constatés d'avance à long terme	-	
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(4 901)</b>	<b>(1 447)</b>
<b>OPÉATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(574)	(87)
Cessions d'immobilisations	168	-
Acquisition de titres de participation (nette de la trésorerie acquise) (a)		(5 659)
Autres actifs financiers	193	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(213)</b>	<b>(5 746)</b>
<b>OPÉATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital (nette des frais)	1 602	5 943
Emprunt - avance remboursable	156	646
Emprunts bancaires : remboursement	(401)	-
Remboursement de dettes de crédit-bail	(230)	(27)
Subvention - Produits constatés d'avance à court terme		475
Subvention - Produits constatés d'avance à long terme	-	86
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>1 127</b>	<b>7 123</b>
Augmentation (diminution) des disponibilités et valeurs mobilières de placement	(3 987)	(3 070)
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités	(121)	(52)
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture	9 802	12 925
<b>Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture</b>	<b>5 694</b>	<b>9 802</b>

(a) Montant du coût d'acquisition (titres de participation et proratis à l'acquisition) diminué de l'augmentation de

**DIAZONHIT**

<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>26 670 034</b>	<b>426</b>	<b>70 392</b>	<b>(53 124)</b>	<b>671</b>	<b>18 066</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	65 516	1	188	-	-	189
Exercice des options de souscriptions d'actions	25 000	0	94	-	-	94
Frais d'opérations financières	-	-	(23)	-	-	(23)
Attribution d'actions gratuites	117 400	2	(2)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(8 925)	-	(8 925)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	339	338
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>26 877 950</b>	<b>430</b>	<b>70 649</b>	<b>(62 351)</b>	<b>1 010</b>	<b>9 739</b>
Augmentation de capital	4 161 075	67	15 537	-	-	15 604
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	414 384	7	1 441	-	-	1 450
Exercice des options de souscriptions d'actions	227 450	4	817	-	-	821
Conversion d'Obligations Convertibles	1 076 923	17	6 983	-	-	7 000
Frais d'opérations financières	-	-	(1 201)	-	-	(1 201)
Attribution d'actions gratuites	20 500	6	(10)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(113)	(113)
Résultat de la période	-	-	-	(7 201)	-	(7 201)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(112)	(112)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>32 778 282</b>	<b>524</b>	<b>94 230</b>	<b>(170 052)</b>	<b>756</b>	<b>25 458</b>
Augmentation de capital	363 067	7	1 424	-	-	1 431
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	12 075	0	15	-	-	15
Conversion d'Obligations Convertibles	-	-	-	-	-	-
Frais d'opérations financières	-	-	(236)	-	-	(236)
Attribution d'actions gratuites	63 300	1	(1)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(115)	(115)
Résultat de la période	-	-	-	(7 748)	-	(7 748)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	387	387
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>33 316 754</b>	<b>533</b>	<b>95 431</b>	<b>(77 801)</b>	<b>1 027</b>	<b>19 191</b>
Augmentation de capital	782 718	13	1 475	-	-	1 487
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	-	-	-	-	-	-
Conversion d'Obligations Convertibles	-	-	-	-	-	(0)
Frais d'opérations financières	-	-	(124)	-	-	(124)
Attribution d'actions gratuites	19 825	0	(10)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	41	41
Résultat de la période	-	-	-	(7 099)	-	(7 099)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	71	71
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>34 119 297</b>	<b>546</b>	<b>96 782</b>	<b>(184 899)</b>	<b>1 139</b>	<b>13 568</b>
Augmentation de capital	21 211 703	340	16 160	-	-	16 509
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	3 665	0	7	-	-	7
Exercice des options de souscriptions d'actions	-	-	-	-	-	-
Conversion d'Obligations Convertibles	-	-	-	-	-	-
Frais d'opérations financières	-	-	(1 561)	-	-	(1 561)
Attribution d'actions gratuites	32 100	0	(10)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(26)	(26)
Résultat de la période	-	-	-	(5 770)	-	(5 770)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(55)	(55)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>55 376 765</b>	<b>896</b>	<b>112 384</b>	<b>(90 670)</b>	<b>1 058</b>	<b>23 658</b>
Augmentation de capital	2 443 211	39	1 685	-	-	1 724
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	19 884	0	38	-	-	39
Emission de BSA souscrit par AXA	533 200	9	478	-	-	487
Prix de souscription de BEA (Patreo)	-	-	7	-	-	7
Frais d'opérations financières	-	-	(168)	-	-	(168)
Attribution d'actions gratuites	5 500	0	(10)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(17)	(17)
Résultat de la période	-	-	-	(5 904)	-	(5 904)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(71)	(71)
<b>Au 31 Décembre 2013</b>	<b>58 379 560</b>	<b>934</b>	<b>114 326</b>	<b>(96 663)</b>	<b>969</b>	<b>19 565</b>

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2013**

	SOMMAIRE	PAGE
1.	NATURE DE L'ACTIVITE .....	2
2.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	3
3.	ACCORD DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – PARTENARIAT AVEC ALLERGAN .....	8
4.	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013 .....	8
5.	INFORMATIONS PROFORMA 2012 .....	11
6.	ECARTS D'ACQUISITION .....	12
7.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	13
8.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	14
9.	AUTRES ACTIFS A LONG TERME .....	15
10.	STOCKS .....	15
11.	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHEES .....	15
12.	AUTRES CREANCES A COURT TERME .....	16
13.	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, TRÉSORERIE, ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE .....	16
14.	CAPITAUX PROPRES .....	17
15.	AUTRES FONDS PROPRES .....	22
16.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE .....	22
17.	ENGAGEMENTS DE CRÉDIT BAII .....	23
18.	DETIES FINANCIERES .....	23
19.	INSTRUMENTS FINANCIERS .....	23
20.	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHEES .....	24
21.	DETIES FISCALES ET SOCIALES .....	25
22.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE .....	25
23.	INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE .....	25
24.	EFFECTIFS .....	26
25.	PRODUITS D'EXPLOITATION .....	26
26.	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS .....	27
27.	GAIN / PERTE DE CHANGE .....	27
28.	IMPOTS SUR LES SOCIETES .....	28
29.	HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES .....	29
30.	TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES .....	29
31.	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION .....	30
32.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	30
33.	EVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	31

**DIAxonHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**  
Montants exprimés en milliers d'euros sauf mention expresse

## 1. NATURE DE L'ACTIVITE

Diaxonhit (« Le Groupe », autrement nommé Exonhit) est un acteur intégré du diagnostic in-vitro de spécialités, leader en France dans le domaine des tests liés à la transplantation. Le Groupe intervient du développement à la commercialisation de produits diagnostiques. Il développe aussi, dans le cadre de partenariats avec de grands groupes industriels, des produits dans le domaine thérapeutique.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Diaxonhit a un réseau étendu de commercialisation. À travers sa filiale InGen, le Groupe commercialise et assure le service après-vente, principalement sous contrats d'exclusivité, de kits de diagnostic in vitro et d'équipements de pointe, essentiellement dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses et de l'auto-immunité, de produits de contrôle de qualité et de tests rapides, parmi lesquels son produit propriété tétanos Quick Stick<sup>®</sup>, test rapide utilisé en service d'urgence pour l'évaluation de la protection immunitaire des patients contre le tétanos.

Diaxonhit est basé à Paris où est situé son siège et à Chilly-Mazarin en région parisienne.

La maison mère Diaxonhit a été immatriclée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Diaxonhit est coté sur le marché NYSE Alternext à Paris (code ISIN : FR0004054427) et fait partie de l'indice NYSE Alternext OSFQ Innovation. Diaxonhit publie en ligne ses informations sur le site : <http://www.diaxonhit.com>.

### Activités commerciales :

Par l'intermédiaire de sa filiale InGen, société établie en 1993 et acquise par Diaxonhit en décembre 2012, Diaxonhit est un des leaders du marché du diagnostic in-vitro français, reconnu en particulier dans le domaine de la transplantation. Diaxonhit commercialise notamment des tests du HLA (Human Leucocyte Antigen - antigènes des leucocytes humains) qui permettent d'évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre de greffes d'organes et de moelle. Ces tests de diagnostic sont distribués en exclusivité pour Thermo-Fisher / One Lambda, leader mondial du HLA.

En complément de la commercialisation de kits et réactifs, Diaxonhit met généralement à disposition de ses clients les équipements nécessaires pour effectuer les tests. Le Groupe vend ou loue aussi ces équipements et en assure le service après-vente.

Récemment, Diaxonhit a acquis une licence exclusive pour la commercialisation en Europe d'Allomap, un test moléculaire pour faciliter le suivi des greffes cardiaques développé par la société Xdx qui le commercialise actuellement aux Etats-Unis.

### Savoir-faire et plateformes technologiques :

Le Groupe a mis au point des technologies propriétaires permettant de construire une plateforme moléculaire de découverte de diagnostics innovants. Le Groupe utilise ainsi des biopuces dont le contenu est propriétaire et qui sont intégrées à sa plateforme de découverte. Par ailleurs, une activité de développement protéomique est mise en œuvre à travers une plateforme technique permettant l'identification de protéines d'intérêt jusqu'à leur sélection et utilisation dans un test de diagnostic.

Des brevets portant à la fois sur la plateforme génomique et ses applications sont déjà accordés aux Etats-Unis et en Europe. Ces brevets couvrent non seulement la mise au point et la conception d'outils de recherche, notamment des biopuces, mais aussi leurs applications en diagnostic.

### Développement et portefeuille de produits :

Diaxonhit possède une solide expertise dans le développement de tests de diagnostic in vitro depuis l'étape de définition des futurs produits jusqu'à leur industrialisation et enregistrement réglementaire. A ce jour, Diaxonhit développe principalement les diagnostics suivants :

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

- EITI Dx15, un test tissulaire pour le cancer de la thyroïde, qui permet d'identifier le carcinome malin ou bénin d'un nodule thyroïdien indéterminé, à partir d'un échantillon prélevé par cytoponction à l'aiguille fine
- BII Inoplex, un test pour la détection sérologique des infections chez des porteurs de prothèse de hanche ou de genou.

Dans le domaine thérapeutique, Diaxonhit poursuit ses travaux en collaboration avec Allergan, moyennant une rémunération annuelle fixe à laquelle s'ajoute la facturation de prestations spécifiques. Diaxonhit et Allergan ont d'ores et déjà convenu que cette collaboration s'achèverait fin 2014, Allergan concentrant ses efforts de développement sur les molécules déjà issues de ces travaux. Diaxonhit restera cependant éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-02) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). Le Groupe dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements (voir notes 4.1 et 33.1) suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Il présente dans son bilan au 31 décembre 2013 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 5,7 millions d'euros (cf Note 13) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité et comptes à terme, auprès de la Société Générale, de la BNP Paribas et du CIC en France.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### 2.2. Périmètre et principes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Diaxonhit et de ses filiales : InGen en France, GAMMA en Belgique et Exonhit Therapeutics Inc aux Etats Unis. Les soldes et opérations réciproques entre sociétés du groupe ont été éliminés.

La comparabilité des comptes 2012 et 2013 n'est pas possible en raison de l'acquisition du groupe InGenBiosciences en décembre 2012. Afin d'assurer cette comparabilité, des comptes pro-forma 2012 sont présentés en note 5.

### 2.3. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante

- les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Autres » des capitaux propres consolidés.

## DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

### **2.4. Opérations en devises**

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture sont constatés en résultat de la période.

En ce qui concerne les pertes de change latentes liées à la conversion des créances à long terme entre Diasonhit et sa filiale américaine, une augmentation des pertes de change latentes a été comptabilisée en écart de conversion dans les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013 pour un montant de K€ 222. Au 31 décembre 2012, il avait été constaté une provision de K€ 122.

### **2.5. Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation du Groupe proviennent principalement des activités liées :

- à la commercialisation des produits de Diagnostic In Vitro, réalisée par la filiale InGen, sur un territoire couvrant essentiellement la France, le Benelux et la Corée,
- à la recherche et développement menée par Diasonhit.

**Les produits d'exploitation du Groupe, issus de l'activité de commercialisation des produits de Diagnostic In Vitro**

Ils sont constitués principalement par les ventes de produits de Diagnostic In Vitro (réactifs et automates) et par la facturation aux laboratoires publics et privés, clients du groupe, des interventions du service après-vente réalisées sur les automates mis à disposition ou vendus.

- Les revenus liés à la vente des réactifs et des automates sont reconnus en comptabilité au moment du transfert de propriété, c'est-à-dire en général au moment de leur expédition,
- Les prestations de service après-vente donnant lieu à facturation, sont quant à elles comptabilisées en fonction de l'avancement des travaux réalisés. Les facturations relatives à des prestations non encore réalisées sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance.

**Les produits d'exploitation du Groupe, issus des activités de Recherche et Développement,**

Ils incluent des produits de recherche et développement, des produits liés aux ventes de services et des subventions reçues d'organismes publics.

Les produits de recherche et développement sont principalement issus de contrats de recherche signés entre le Groupe et des partenaires pharmaceutiques ou diagnostiques. L'objet et la durée des contrats sont variables. Ces contrats peuvent couvrir des étapes différentes de processus de recherche et développement d'un médicament ou d'un diagnostic. Certains contrats sont concentrés sur un stade particulier du processus de recherche et développement, comme la toxicologie, alors que d'autres couvrent tout le processus de recherche et développement des produits diagnostiques ou thérapeutiques. Selon ces contrats, le Groupe reçoit en général les différents types de paiements suivants :

- *un montant non remboursable à la signature du contrat* : ce montant est immédiatement enregistré en chiffre d'affaires dès lors que sa recouvrabilité est assurée et à condition qu'aucune obligation future ne subsiste à la charge du Groupe, qu'il n'existe pas de condition de validation préalable par le cocontractant, et qu'il n'existe pas d'autre obligation future au titre d'un contrat connexe. Dans le cas contraire, ce montant est enregistré en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat ;
- *des paiements de recherche et développement* : ces montants sont en général reçus trimestriellement. Soit ils sont liés au nombre de personnes dédiées par le Groupe au programme de recherche, soit ils représentent un montant forfaitaire. Dans le premier cas, à partir du moment où le nombre de personnes dédiées correspond à celui stipulé dans le contrat, le montant est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la période de développement correspondante. Dans le deuxième cas, il est en général

## DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

applique un taux de marge estimé sur la totalité de la prestation, et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'avancement des travaux :

- *des paiements non remboursables liés au franchissement des étapes clés des programmes de recherche et développement : ces montants sont enregistrés en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat dès qu'ils sont définitivement acquis lorsqu'il existe une obligation de performance et que la juste valeur associée à chaque sous-phase du programme de recherche et développement ne peut pas être démontrée. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en chiffre d'affaires à la date de franchissement de l'étape cle.*

Le Groupe inclut dans les produits les subventions reçues d'organismes publics au fur et à mesure de leur octroi. Lorsque ces subventions sont assorties de conditions particulières, leur comptabilisation en produit d'exploitation reste subordonnée à la réalisation de ces conditions. Les recettes issues de ces subventions et s'inscrivant dans le cadre de programme de recherche à long terme sont enregistrées en produits selon la méthode du pourcentage d'avancement, à défaut de phases prédefinies ou d'exigences techniques particulières. Une fois les conditions remplies ou les étapes du projet franchies, ces subventions sont définitivement acquises au Groupe.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constitués d'avance.

### *2.6. Ecart d'acquisition*

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans.

Lors de l'arrêté des comptes, le Groupe reconside systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables, notamment relatif à l'excédent brut d'exploitation, montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la valeur recouvrable de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés, avec une prise en compte d'une valeur terminale fondée sur un taux de croissance à long terme des produits. Si la valeur recouvrable ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise un amortissement exceptionnel dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition », égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition et sa valeur recouvrable.

### *2.7. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant*

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. À compter de l'exercice 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement. De plus, l'état offre la possibilité de demander le remboursement anticipé de ces crédits. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2013 s'élève à K€ 1 137 contre K€ 943 au titre de l'exercice 2012.

Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par le groupe, si'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation de l'article 311-3 du règlement n° 99-03.

## DIAXONIUM - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en millions d'euros, sauf mention expresse

### 2.8. *Immobilisations incorporelles*

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 10 ans,
- des actifs provenant de la société Ingen BioSciences, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 10 ans à compter de la date du début de leur commercialisation.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement soit de trois ou cinq ans. Les coûts internes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors de l'arrêté des comptes, le Groupe reconside systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

### 2.9. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Équipement de laboratoire	Linéaire	5 ans
Outilage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Un amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles est enregistré lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

### 2.10. *Stocks*

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

## DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

### **2.11. Crédits clients**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances clients.

### **2.12. Trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement**

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

### **2.13. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite**

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf note 16).

### **2.14. Risque de crédit et risque de concentration**

Le Groupe opère dans les domaines diagnostiques et thérapeutiques. Il assure le développement des produits jusqu'à leur commercialisation dont la filiale InGen S.A. réalise la majorité du chiffre d'affaires.

Un risque de concentration des fournisseurs existe au regard de la situation du Groupe vis-à-vis d'un fournisseur qui représente 78,5% des produits d'exploitation du Groupe.

### **2.15. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel comprend les événements majeurs intervenus pendant l'exercice comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ces éléments comprennent principalement des amortissements exceptionnels d'immobilisations.

### **2.16. Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables à la date de renversement des différences. Les impôts différés actifs nets apprécieront par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

### **2.17. Résultat net par action**

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

## **DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013**

*Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse*

### **2.18 Options et bons de souscription d'actions**

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

### **2.19 Droit individuel à la formation (DIF)**

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucune provision. Une mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de salariés.

## **3. ACCORD DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – PARTENARIAT AVEC ALLERGAN**

Le 20 décembre 2002, le Groupe a signé un accord de collaboration avec la société Allergan Sales LLC (« Allergan »), une filiale d'Allergan, Inc., société pharmaceutique américaine cotée au New York Stock Exchange. La collaboration avec Allergan porte sur le développement de nouveaux médicaments dans les domaines de l'ophtalmologie, de la douleur et des maladies neurodégénératives. En rémunération des efforts de recherche réalisés par le Groupe dans le cadre de cette collaboration, Allergan effectue des paiements annuels de recherche et développement. Le Groupe peut également recevoir des paiements d'Allergan liés au franchissement d'étapes clés du programme. Outre ces paiements, le Groupe recevra des redevances sur les ventes de produits issus de cette collaboration.

Le Groupe dispose d'une option pour exercer les droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration dans le champ d'applications autres que la douleur, l'ophtalmologie et les maladies neurodégénératives. Ces droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration cessent en cas de non-respect des clauses contractuelles. En cas d'exercice de ces options, Diaxonhit recevra une part des profits sur tous les médicaments commercialisés faisant l'objet des options exercées.

Cette collaboration avait initialement une durée de cinq ans. Allergan et le Groupe ont conclu un certain nombre d'avantages en étendant la durée. Diaxonhit et Allergan ont d'ores et déjà convenu que cette collaboration s'achèverait fin 2014. Allergan concentrant ses efforts de développement sur les molécules déjà issues de ces travaux. Diaxonhit restera cependant éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées par Allergan.

Dans le même temps, un accord de conseil avait été signé en mars 2008 avec les fondateurs du Groupe qui continuent à soutenir l'effort de recherche entrepris. Cet accord a été prolongé pour une durée similaire à celle des avantages au contrat avec Allergan et prend fin en 2014.

## **4. ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013**

### **4.1 Mise en place d'un PACEO**

Le 14 janvier 2013, Diaxonhit a mis en place un PACEO avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par l'assemblée générale du 14 décembre 2012. Ce financement a pour objectif d'accompagner le développement futur du Groupe. Société Générale a souscrit des bons d'émission d'actions ("BEA"), exercables au gré de Diaxonhit, lui permettant de réaliser des augmentations de capital successives dans la limite de 6 875 000 actions (soit 12,4% du capital actuel). Diaxonhit décladera de ces émissions d'actions au cours des 3 prochaines années, par tranches

## **DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

de 1 500 000 actions au maximum (soit 2,6% du capital au 31 décembre 2013). Le prix de souscription sera ressortir une décote de 8% par rapport au cours moyen pondéré des 3 séances de bourse précédant sa fixation. Les actions nouvelles sont destinées à être cédées sur le marché, Société Générale n'ayant pas vocation à les conserver.

Dans le cadre de ce PACEOR®, Diaxonhit a procédé à l'émission de :

- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,94 euro le 25 janvier 2013,
- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,65 euro le 10 juin 2013, et
- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,61 euro le 15 juillet 2013

Les fonds ainsi levés ont été affectés au financement de l'activité.

### *4.2. BMS - Allergan*

Le 6 février 2013, le Groupe a annoncé avoir été informée par Allergan de la décision de Bristol-Myers Squibb (BMS) de ne pas poursuivre ses travaux de développement de l'E111/AGN 0001, une molécule issue de la collaboration avec Allergan dans le traitement de la douleur neuropathique, et de rendre ce programme à Allergan. Les raisons de cette décision n'ont pas été communiquées au Groupe.

Cette décision n'a pas d'incidence sur les fondamentaux du groupe, en particulier elle n'aura pas d'impact sur le chiffre d'affaires récurrent et sur l'activité principale dans le diagnostic. Elle ne remet pas en cause non plus la longue collaboration scientifique avec Allergan, et notamment la poursuite des projets de développement en cours.

### *4.3. Diaxonhit et XDx signent un protocole d'accord de licence exclusive pour la commercialisation en Europe d'AlloMap®, un test de diagnostic sanguin pour le suivi des transplantés cardiaques*

Fin juin 2013, Diaxonhit et XDx Inc, une société américaine de diagnostics moléculaires spécialisée dans le développement de tests non invasifs dans les domaines de la transplantation et des maladies auto-immunes, ont signé un accord exclusif de licence et de commercialisation pour la vente et la réalisation du test d'expression moléculaire AlloMap® en Europe pour une durée de dix ans.

Les actionnaires de Diaxonhit ont approuvé l'émission de bons de souscription et d'actions en faveur de XDx au cours de l'assemblée annuelle qui s'est tenue le 20 juin 2013, finalisant ainsi la dernière étape nécessaire pour l'entrée en vigueur de l'accord.

Selon les clauses du contrat, un paiement initial a été effectué en juin 2013 pour un montant de K€ 775. Ce montant est constitué d'un paiement en numéraire pour K€ 388, déductible des redevances à payer au cours des trois prochaines années et comptabilisé en Charges Comstatées d'Avance. Le solde, soit K€ 387, a été payé par émission de 533.200 actions nouvelles en faveur de XDx dans le cadre d'une augmentation de capital réservée, approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 20 juin 2013.

Les éléments financiers du contrat AlloMap® incluent un coût d'acquisition de licence (cf. Note 7) ainsi que des paiements d'étape liés au franchissement de seuils de chiffre d'affaires annuel et des redevances.

### *4.4. Diaxonhit signe un contrat de recherche avec Boehringer Ingelheim pour la découverte de nouveaux épitopes dans le cancer*

Le 3 septembre 2013, le Groupe a annoncé avoir conclu un contrat de services de recherche avec Boehringer Ingelheim pour la découverte et la caractérisation de nouveaux variants d'épissage qui auraient le potentiel d'être des cibles thérapeutiques en oncologie. Dans le cadre de cet accord, Boehringer Ingelheim a également pris une option pour acquérir les droits de recherche, développement et commercialisation de produits thérapeutiques visant les cibles qui auront été identifiées grâce à la plateforme de découverte SpliceArray™ brevetée par Diaxonhit. Boehringer Ingelheim continue ainsi à faire croître son portefeuille de programmes de recherche et développement de médicaments innovants dans le domaine du cancer.

**DIAXONHIT - NOTES ANNENES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

**4.5. Diroxonhit renforce son offre dans le domaine du contrôle qualité des laboratoires d'analyse biologique**

Le 25 septembre 2013, le Groupe a annoncé renforcer son offre dans le domaine du contrôle qualité des laboratoires d'analyse biologique grâce à la signature par sa filiale de commercialisation InGen, d'un accord exclusif pour la France avec la société belge CODASY, spécialiste des logiciels à destination des laboratoires d'analyse biologique privés et publics.

Fort de ce nouveau partenariat exclusif avec CODASY qui lui permet de mettre en œuvre le logiciel QC Connect, Diroxonhit dispose désormais d'une offre intégrée à destination des laboratoires d'analyse médicale pour la mise en œuvre et la gestion de la qualité. Avec l'intégration de ce nouveau logiciel à son offre de tests de contrôle, Diroxonhit permet aux laboratoires de respecter plus facilement les exigences liées à leur qualification ISO-15189 en faisant appel à un seul fournisseur pour couvrir l'ensemble de leurs besoins.

**4.6. Diroxonhit signe un accord de partenariat exclusif avec le groupe japonais TOSOH pour la commercialisation d'automates d'immunoanalyse**

Le 16 octobre 2013, le Groupe a annoncé le renforcement son offre dans le domaine de l'immunoanalyse pour les laboratoires d'analyse biologique grâce à la signature par sa filiale de commercialisation InGen, d'un accord de partenariat avec le groupe Japonais Tosoh Europe NV pour la commercialisation d'automates d'immunoanalyse en France métropolitaine et dans les Dom-Tom.

Avec cet accord, le Groupe va pouvoir proposer aux laboratoires d'analyse biologique deux systèmes automatisés de haute performance produits par Tosoh, les AIA360 et AIA900.

En France, avec la forte concentration des laboratoires d'analyse médicale privés liée à la réforme en cours de la biologie médicale, le marché s'oriente vers la mise en œuvre de plateformes centralisées de tests au sein desquels la demande en automates de haute performance, à la fois en termes de cadence, de paramètres et de qualité, est forte. La nouvelle offre de Diroxonhit s'inscrit directement dans ce contexte.

**4.7. Diroxonhit réoriente sa R&D et poursuit son recentrage vers le diagnostic de spécialités**

Dans le cadre d'une revue stratégique de ses activités de R&D entreprise à la suite de l'intégration réussie du groupe InGen BioSciences acquise en décembre 2012, Diroxonhit a décidé de recentrer l'ensemble de ses efforts humains et financiers sur son nouveau cœur de métier, le diagnostic de spécialités. Avec la fin du programme Allergan, l'activité de recherche est restructurée avec un arrêt des investissements et une réduction des ressources allouées à l'activité thérapeutique.

Les futurs investissements en R&D et en commercialisation ciblent désormais intégralement le domaine diagnostique dans lequel les efforts seront concentrés sur les programmes les plus prometteurs dans les domaines suivants :

- La transplantation avec l'accord de licence exclusive pour la commercialisation en Europe du test d'expression moléculaire Allomap®; dont le lancement commercial est prévu en 2014 ;
- Les maladies infectieuses avec Inoplex, un test pour la détection sérologique des infections chez les porteurs de prothèses, qui fait actuellement l'objet d'une étude clinique de validation préalable à son marquage CE ;
- Le cancer avec Dx15, un test tissulaire pour le cancer de la thyroïde, pour lequel l'identification de la signature vient d'être réalisée avec des résultats prometteurs et sera suivie d'une étude de validation qui sera lancée au premier semestre 2014.

La réallocation des ressources dont dispose le Groupe Diroxonhit sur le cœur de métier, associée à la réorganisation des équipes de R&D, va lui permettre de se concentrer sur le développement des programmes les plus opérationnels tout en maintenant l'objectif d'atteinte de l'équilibre financier. L'impact de cette réorganisation sur les comptes au 31 décembre n'est pas significatif.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

## 5. INFORMATIONS PRO FORMA 2012

L'acquisition d'InGen BioSciences par Diaxonhit ayant eu lieu le 14 décembre 2012, le compte de résultat consolidé du Groupe au 31 décembre 2012 ne reflète que partiellement l'activité d'InGen BioSciences au cours de l'exercice 2012. Le Groupe a donc préparé des informations financières pro-forma reprenant les principaux agrégats du compte de résultat pour l'année 2012, illustrant ce qu'auraient été les comptes du Groupe si l'acquisition d'InGen BioSciences avait eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Ces informations pro-forma reflètent, en raison de leur nature, une situation théorique sur la base des comptes annuels audités de Diaxonhit et InGen BioSciences au 31 décembre 2012, et sur la base de certaines hypothèses et certains retraitements comptables. Elles ne représentent donc pas la situation financière ou les résultats du Groupe pour l'exercice 2012, mais ont une valeur illustrative.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Acquisition d'InGen BioSciences comme si elle était intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- Ecart d'acquisition initial calculé à la date d'acquisition du 14 décembre 2012 pour un montant de 16,92 millions d'euros.
- Allocation du prix d'acquisition par réévaluation de certains actifs consolidés d'InGen BioSciences (voir la note 6), pour un montant de 12,86 millions d'euros correspondant à des contrats de distribution et relation client, et un montant de 0,98 million d'euros correspondant à des développements de produit propriétaire en cours.
- Amortissement linéaire de l'écart d'acquisition sur 10 ans, entraînant une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 0,31 million d'euros par an.
- Amortissement linéaire des actifs commerciaux réévalués sur 10 ans, entraînant un accroissement des frais marketing et commerciaux de 1,29 million d'euros par an.
- Amortissement des actifs de développement sur 10 ans, mais seulement à partir de la date de commercialisation des produits en cours de développement, entraînant alors un accroissement des frais de recherche et développement de 0,1 million d'euros par an à partir de cette date.

Les principaux retraitements effectués sont :

- Transferts de montants de certains postes du compte de résultat d'InGen BioSciences vers d'autres postes pour assurer une homogénéité de présentation avec les comptes de Diaxonhit.
- Retraitements comptables de certains postes pour assurer une homogénéité des règles de comptabilisation d'InGen BioSciences avec celles de Diaxonhit. Ces retraitements concernent la comptabilisation des loyers de crédit-bail, des indemnités de fin de carrière, des écarts de change, des frais de recherche et développement, des écarts d'acquisition antérieurs à l'opération et des coûts d'acquisition liés à l'opération.
- Prise en compte des amortissements de l'écart d'acquisition et des actifs réévalués.

### Informations financières pro-forma

Dixonhit 2012 (audités)	InGen BioSciences du 01/01/12 au 31/12/12	Ajustements et retraitements			Pro-forma 2012
		Uniformisation avec les comptes de Dixonhit	Amortissement du Goodwill et des immobilisations incorporelles	Total des ajustements et retraitements	
(en milliers d'Euros)					
Ventes de produits de diagnostic in vitro	691	23 125	639	(34)	23 781
Produits de recherche et développement	4 375	-	(ii)	(0)	4 375

## DIAONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Autres produits	16	736	(736)		(736)	16
Subventions de recherche et développement	308	-	144		144	449
Total des produits	5 387	23 861	(627)		(627)	28 621
Coût d'achat des marchandises	(449)	(13 783)	38		18	(14 195)
Dépenses de recherche et développement	(6 983)	(412)	(551)		(511)	(7 978)
Frais marketing et commerciaux	(898)	(5 428)	(463)	(1 286)	(1 332)	(7 658)
Frais généraux et administratifs	(3 531)	(5 940)	(1 354)		1 358	(6 113)
Total des dépenses opérationnelles	(11 412)	(9 816)	759	(1 286)	(527)	(21 749)
Résultat opérationnel	(6 174)	268	169	(1 286)	(1 117)	(7 323)
Produits (charges) financiers (net)	16	625	(11)		(14)	(23)
Gain (perte) de change	(164)	249	37		37	102
Produits (charges) exceptionnels (net)	-	26	(53)		153	179
Résultat avant impôt	(6 642)	518	345	(1 286)	(941)	(7 065)
Produits (charge) d'impôts	943	-	196		196	1 139
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(71)	(86)	56	(237)	(181)	(308)
Résultat net	(5 770)	361	507	(1 523)	(926)	(6 235)

## 6. ECARTS D'ACQUISITION

Suite à l'acquisition du groupe InGen BioSciences le 14 décembre 2012, l'écart d'acquisition initial n'avait pas été alloué dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Cette allocation a été réalisée sur l'exercice 2013 et figure ci-dessous.

### Allocation du prix d'acquisition

Le Groupe a identifié la liste des principaux actifs inclus dans le périmètre du groupe InGen BioSciences, dont la valeur comptable n'est pas représentative de la juste valeur ou sans valeur comptable à savoir les contrats de distribution et les relations clients, et le développement en cours.

Pour chacun de ces actifs identifiés, la méthode suivante a été appliquée :

- Contrat de Distribution et relations clients .

La valeur du contrat de distribution a été estimée sur la base des flux futurs générés par la vente des produits sous-jacents. Ces actifs sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

- Développement en cours

La valeur du développement en cours a été estimée sur la base des flux futurs générés par la concession de licence attribuable à la technologie existante à la date d'acquisition. Cet actif sera amorti linéairement sur une durée de 10 ans à compter de la date de commercialisation et est actuellement comptabilisé en immobilisation en cours.

Les ajustements suivants ont également été apportés aux actifs consolidés :

**DIAONITE - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

(en K€)	Juste valeur
Contrats de distribution et relation client	12 863
Développements en cours	979
<b>Total valeur allouée</b>	<b>13 842</b>

Après allocation, le goodwill (écart d'acquisition) issu de l'acquisition du groupe InGen Biosciences s'élève à K€ 3 078 et a été déterminé comme suit :

(en K€)	Valeur historique	Ajustement de juste valeur	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	598	13 842	14 440
Immobilisations corporelles	764	-	764
Impôts différés actifs	-	4 613	4 613
Trésorerie	5 569	-	5 569
Autres actifs	7 226	-	7 226
Provisions pour risques et charges	(225)	-	(225)
Dettes financières	(2 508)	-	(2 508)
Impôts différés passifs	-	(4 613)	(4 613)
Autres passifs	(8 708)	-	(8 708)
<b>Actif net acquis d'Ingen BioSciences à la date d'acquisition</b>	<b>2 715</b>	<b>13 842</b>	<b>16 557</b>
% Acquis			100%
Quo-part acquise à la date d'acquisition			16 557
Prix d'acquisition des titres			19 635
<b>Goodwill</b>			<b>3 078</b>

Il est amorti de façon linéaire sur une durée de 10 ans. La charge d'amortissement comptabilisée sur l'exercice 2013 s'élève à K€250, y compris un montant de K€57 correspondant à la correction de l'amortissement qui aurait été enregistré au 31 décembre 2012 si l'allocation du Goodwill avait été faite dès 2012, et avait permis d'identifier les contrats de distribution et les relations clients, et le développement en cours.

Aucun indicé de perte de valeur n'a été identifié au 31 décembre 2013.

## 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(en milliers d'euros)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2012	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2013
			Augmentation	Diminution		
Licences, brevets, logiciels, marques	1 721	422	13	-	-	2 130
Immobilisations en cours	1	-	-	-	-	-
Contrat de distribution et relation client	-	12 863	-	-	-	12 863
Développement en cours	-	979	-	-	-	979
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>1 722</b>	<b>14 264</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 972</b>

CTA Variation de change

## DIAXONHIE - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

AMORTISSEMENTS	31.12.2012	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2013
		Dotations	Reprises		
Licences, brevets, logiciels, marques	1 123	141	13	-	1 250
Contrat de distribution et relation client	-	1 340	-	-	1 340
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 123</b>	<b>1 481</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>2 590</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>599</b>	<b>12 783</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>13 382</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles comprend principalement l'acquisition d'une licence AlloMap® pour un montant de 387 K€, dont l'amortissement commencera à la date de commercialisation, sur une durée de dix ans, ainsi que les actifs provenant de la société Ingen BioSciences, identifiés dans le cadre de l'allocation du Goodwill (Note 6), à savoir les contrats de distribution, les relations clients, les technologies pour un montant total de K€ 12 863 et les actifs de recherche et développement pour K€ 979.

Les charges d'amortissement se sont élevées à K€ 1 481 pour l'exercice clos les 31 décembre 2013, et sont principalement présentées sur la ligne « Trans marketing et commerciaux » du compte de résultat.

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2012	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2013
		Augmentation	Diminution		
Installation agencements divers	3 795	3	1 351	5	2 452
Équipements de laboratoire	3 449	50	137	0	3 367
Automates DMDIV	1 240	463	594	-	1 108
Matériel de bureau et informatique	1 223	42	171	1	1 094
Autres immobilisations corporelles	20	-	0	-	20
 Immobilisations en cours	 -	 -	 1	 -	 0
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>9 730</b>	<b>558</b>	<b>2 254</b>	<b>6</b>	<b>8 041</b>

AMORTISSEMENTS	31.12.2012	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2013
		Dotations	Reprises		
Installation agencements divers	3 234	101	1 314	5	2 025
Équipements de laboratoire	3 312	104	132	0	3 289
Automates DMDIV	854	141	539	-	656
Matériel de bureau et informatique	1 090	85	171	1	1 004
Autres immobilisations corporelles	16	3	0	-	19
 <b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	 <b>8 507</b>	 <b>634</b>	 <b>2 157</b>	 <b>6</b>	 <b>6 992</b>
 <b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	 <b>1 213</b>	 <b>(76)</b>	 <b>96</b>	 <b>0</b>	 <b>1 048</b>

## DIAOXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en millions d'euros, sauf mention expresse

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2013, les dotations aux amortissements s'élèvent à K€ 634, et sont principalement présentées sur la ligne « Frais marketing et commerciaux ».

Les instruments de Diagnostic In Vitro, mis à disposition par InGen auprès des laboratoires privés et publics, clients du groupe, sont soit directement acquis par le Groupe, soit financés au travers de contrats de crédit-bail. Les instruments de Diagnostic In Vitro financés par crédit bail se déclinent comme suit :

Crédits Bails dédiés aux instruments DMIV	31.12.2012	Augmentation	Diminution	31.12.2013
VALEUR BRUTE	668	148	467	349
AMORTISSEMENTS	306	227	446	87
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>362</b>	<b>(79)</b>	<b>21</b>	<b>262</b>

## 9. AUTRES ACTIFS A LONG TERME

Les autres actifs à long terme correspondent principalement aux dépôts de garantie pour K€ 215 et à un contrat de liquidité mis en place en mai 2009 pour K€ 200 dont le solde en liquidité est de K€ 83 au 31 décembre 2013. Une provision pour dépréciation a été comptabilisée suite à l'état des lieux de sortie des anciens locaux de la société InGen BioSciences.

## 10. STOCKS

Au 31 décembre 2013, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics In Vitro (réactifs), de pièces détachées et d'automates pour un montant de K€ 1 480, en lien avec l'activité de commercialisation d'InGen.

## 11. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHEES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2013, elles s'élèvent à K€ 6 000 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ 203, pour atteindre un montant de valeur nette de K€ 5 797.

Elles sont principalement constituées au 31 décembre par :

- des créances vis-à-vis de la société Allergan pour un montant de K€ 499,
- des créances vis-à-vis de l'ensemble des clients d'InGen pour un montant net de K€ 5 188.

**DIAONET - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

## 12. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Les autres créances à court terme comprennent :

(en milliers d'euros)	31.12.2013	31.12.2012
Créances de TVA.....	960	1 529
Crédit d'impôt recherche.....	1 157	1 159
Charges constatées d'avance.....	723	771
Avances au personnel.....	16	14
Fournisseurs,acomptes versés,avoirs à recevoir,	81	
débiteurs divers .....	41	87
Produits à recevoir.....	0	91
 Total autres créances à court terme.....	<b>2 978</b>	<b>3 651</b>

Les créances de TVA de l'exercice 2013 comprennent essentiellement la TVA à récupérer sur prestations de services (K€ 191), la TVA sur factures non parvenues (K€ 279) et la TVA sur article 259B (K€ 338) provenant majoritairement de reflacturations avec la filiale américaine (ette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi le passif du bilan au poste « dettes fiscales et sociales » (cf Note 21)) et un crédit de TVA de K€ 131 dont une demande de remboursement de K€ 100.

La Loi de Finances Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année depuis 2009. Ce crédit est donc inscrit en « autres créances à court terme ». Il s'élève à K€ 1 157 au titre de 2013.

Les charges constatées d'avance sont essentiellement dues à l'avance sur les royalties du contrat XDX pour K€ 388 et K€ 102 de loyers pour les bureaux. Au total, K€ 723 ont été comptabilisés en charges constatées d'avance sur l'exercice 2013.

## 13. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, TRÉSORERIE, ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre	
	2013	2012
Valeurs mobilières de placement.....	2 546	3 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	3 147	6 659
Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	<b>5 693</b>	<b>9 802</b>

Au 31 décembre 2013, les valeurs mobilières de placement sont composées de :

- SICAV de trésorerie pour un montant de K€ 103,
- comptes à terme non bloqués pour un montant de K€ 2 443.

La trésorerie du Groupe n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu de nos activités, une partie de la trésorerie est constituée de dollars américains.

**DIAXONUTT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

## 14. CAPITAUX PROPRES

### 14.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2013, le capital social du Groupe est composé de 58.379.560 actions d'une valeur nominale de € 0,016, toutes de même catégorie.

Au cours de l'exercice 2013, 3.002.795 actions nouvelles ont été émises, dont :

- 1.500.000 actions résultant de l'exercice de 1.500.000 bons d'émission d'actions par la Société Générale dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Option (PACEO) ;
- 944.211 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital (loi « TEPA ») ;
- 5 500 actions résultant de l'acquisition et l'émission d'actions attribuées gratuitement ;
- 19.884 actions nouvelles issues de l'exercice de 198.810 bons de souscription d'actions émis et attribués gratuitement aux actionnaires le 14 décembre 2012 ;
- 533.200 actions nouvelles issues de l'exercice de 775 bons de souscription d'actions par la société XDx.

Le Tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice 2013 :

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission/ de fusion	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions	
<b>1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<i>Ouverture de l'exercice</i>							<b>886.028,24 €</b>	<b>55.376.765</b>	<b>0,016 €</b>
28 janvier 2013	PACEO (premier tirage)	500 000	8.080,00 €	462.000 €	470.000 €	80.440 €	894.028,24 €	55.876.765	0,016 €	
31 janvier 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	6.949	111,18 €	13.139,37 €	13.550,55 €	0,00 €	894.139,42 €	55.883.714	0,016 €	
28 février 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	2.128	34,05 €	4.115,55 €	4.149,60 €	0,00 €	894.173,47 €	55.885.842	0,016 €	
15 mars 2013	Acquisition d'actions gratuites	3.000	48,00 €	0,00 €	48,00 €	0,00 €	894.221,47 €	55.888.842	0,016 €	
31 mars 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	1.115	17,84 €	2.156,41 €	2.174,25 €	0,00 €	894.239,31 €	55.889.957	0,016 €	
30 avril 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	370	6,06 €	732,99 €	739,05 €	0,00 €	894.235,37 €	55.890.336	0,016 €	
24 mai 2013	Augmentation de capital réservée (Loi TEPA)	125.672	2.010,75 €	92.243,25 €	94.254,00 €	0,00 €	896.256,13 €	56.016.008	0,016 €	
24 mai 2013	Acquisition d'actions gratuites	2.500	40,00 €	0,00 €	40,00 €	0,00 €	896.296,13 €	56.018.508	0,016 €	
31 mai 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	5.819	95,10 €	11.253,95 €	11.347,05 €	0,00 €	896.389,23 €	56.024.327	0,016 €	
7 juin 2013	Augmentation de capital réservée (Loi TEPA)	120 000	1.920,00 €	88.080,00 €	90.000,00 €	15.724 €	898.309,23 €	56.144.327	0,016 €	
10 juin 2013	PACEO (deuxième tirage)	500 000	8.000,00 €	317.000,00 €	325.000,00 €	2.770 €	906.309,23 €	56.144.327	0,016 €	

**DIAXONHUT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission/de fusion	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
21 juin 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	533 200	8.531,20 €	378 465,36 €	386 996,56 €	0,00 €	914 840,43 €	57 177 527	0,016 €
30 juin 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	601	9,62 €	1 162,33 €	1.171,95 €	0,00 €	914 850,05 €	57 178,128	0,016 €
16 juillet 2013	PACEO (troisième tirage)	500 000	8 000,00 €	297 000,00 €	305 000,00 €	62 888 €	922 850,05 €	57 678 128	0,016 €
31 juillet 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	656	10,50 €	1 268,70 €	1.279,20 €	0,00 €	922 860,54 €	57 678,784	0,016 €
31 août 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	755	12,08 €	1 460,17 €	1.472,25 €	0,00 €	922 872,62 €	57 679,539	0,016 €
30 septembre 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	463	7,41 €	895,43 €	902,85 €	0,00 €	922 880,03 €	57 680,003	0,016 €
28 octobre 2013	Augmentation de capital réservée (10 TEPA)	698 539	11 176,62 €	428 902,95 €	440 079,57 €	6 102 €	934 056,66 €	58 378,541	0,016 €
31 octobre 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	136	2,18 €	263,02 €	265,20 €	0,00 €	934 058,83 €	58 378 677	0,016 €
31 décembre 2013	Exercice de bons de souscription d'actions	883	14,11 €	1 707,72 €	1 721,85 €	0,00 €	934 072,96 €	58 379,560	0,016 €
<i>Clôture de l'exercice</i>							<b>934 072,96 €</b>	<b>58 379,560</b>	<b>0,016 €</b>

#### 14.2. Capital potentiel

Au 31 décembre 2013, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 12 042 260 actions correspondant à :

- la levée des options de souscription d'actions attribuées : 823 394 actions ;
- l'acquisition des actions gratuites non encore acquises : 459 224 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance : 168 826 actions ;
- l'exercice de bons d'émission d'actions attribués à la Société Générale (PACEO) : 5 375 000 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'action attribués aux actionnaires du Groupe le 1er décembre 2012 : 4 231 716 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société XDN : 984 100 actions<sup>1</sup>.

Au 31 décembre 2013, le capital à émettre potentiellement représente environ 20,63 % du capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

<sup>1</sup> Ce montant théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 0,66, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2013.

**DIAXONHUT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2013, le Groupe a octroyé des options de souscription d'actions dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. À cette date, les options de souscription d'actions en circulation attribuées et non annulées, qu'elles soient exercables ou non encore exercables, donnent droit à la souscription.

Libellé du plan	Date de l'autorisation	Prix exercice du plan (€)	Délai fiscal	Date échéance du plan	Nombre options attribuées initialement	Nombre options rachetées	Nombre options exercées	Solde options	Nombre d'options non encore acquises	Nombre d'options exercables
Plan 1998	27/01/99	0,016	27/01/04	27/01/09	238 000	-109 000	-129 000	0	0	0
Plan 2000	09/05/00	1,25	09/05/04	09/05/10	441 000	-84 000	-357 000	0	0	0
Plan 2000	08/01/01	4,30	08/01/05	08/01/11	60 000	-56 500	-3 500	0	0	0
Plan 2000	29/03/01	4,20	29/03/05	29/03/11	189 000	-131 350	-57 650	0	0	0
Plan 2000	05/03/02	3,75	05/03/06	05/03/12	308 900	-136 700	-172 200	0	0	0
Plan 2000	09/07/02	3,75	09/07/06	09/07/12	51 900	-12 600	-42 300	0	0	0
Plan 2001	03/12/02	3,75	03/12/06	03/12/12	77 000	-34 500	-42 500	0	0	0
Plan 2001	31/05/03	3,75	31/01/07	31/01/13	201 300	-131 140	-70 160	0	0	0
Plan 2001	05/12/03	3,75	05/12/07	05/12/13	13 000	-12 200	-800	0	0	0
Plan 2001	31/03/04	3,75	31/03/08	31/03/14	252 392	-108 199	-16 600	97 503	0	97 503
Plan 2005	17/11/05	2,89	17/11/09	17/11/15	21 000	0	0	21 000	0	21 000
Plan 2005	09/03/06	6,11	09/03/10	09/03/16	5 298	-2 700	0	2 598	0	2 598
Plan 2005	09/01/07	7,73	09/01/11	09/01/17	15 000	-15 000	0	0	0	0
Plan 2005	02/03/07	7,58	02/03/11	02/03/17	51 792	-28 722	0	23 070	0	23 070
Plan 2005	22/06/07	8,70	22/06/11	22/06/17	12 000	-12 000	0	0	0	0
Plan 2005	13/12/07	5,04	13/12/11	13/12/17	12 000	-12 000	0	0	0	0
Plan 2005	18/03/08	3,15	18/03/12	19/03/18	80 100	-55 500	0	24 600	0	24 600
Plan 2005	19/05/08	4,87	19/05/12	20/05/18	2 790	-2 130	0	660	0	660
Plan 2008	03/07/08	4,87	01/07/12	05/07/18	60 000	0	0	60 000	0	60 000
Plan 2009	01/04/09	2,60	01/04/13	02/04/19	79 900	-51 900	0	28 000	0	28 000
Plan 2010	22/02/10	3,22	22/02/14	23/02/20	35 000	0	0	35 000	0	35 000
Plan 2010	18/03/10	3,31	18/03/14	19/03/20	165 000	-14 500	0	90 500	0	90 500
Plan 2010	14/05/10	3,10	14/05/14	14/05/20	31 000	0	0	31 000	0	31 000
Plan 2011	15/03/11	2,45	15/03/15	16/03/21	140 931	-71 016	0	69 870	23 310	46 560
Plan 2011	24/05/11	2,01	24/05/15	25/05/21	53 000	-25 000	0	30 000	10 002	19 998
Plan 2012	18/04/12	1,31	18/04/16	19/04/22	173 865	-31 541	0	140 324	93 567	46 757
Plan 2013	04/04/13	0,88	04/04/17	05/04/23	169 269	0	0	169 269	0	0
		<b>2.883.437</b>		<b>-1.138.243</b>		<b>-921.800</b>		<b>823.394</b>	<b>296.448</b>	<b>527.246</b>

Actions gratuites

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires, le Directoire du Groupe a attribué gratuitement un nombre total de 3 446 619 actions.

Conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans à compter de leur date d'attribution et la période de conservation est également de deux ans à compter de l'attribution définitive. Les attributions gratuites d'actions sont le cas échéant conditionnées à l'atteinte d'objectifs individuels définis dans les critères d'acquisition pour chaque bénéficiaire.

Compte tenu de la réalisation des critères d'acquisition, le nombre total d'actions définitivement acquises à l'issue de la période de deux ans est de 465 025. 459 224 actions non encore acquises sont susceptibles d'être émises et 522 370 ont été annulées, les critères d'acquisition n'ayant pas été atteints.

Date de l'assemblée ayant autorisé	Date d'attribution	Date d'acquisition	Date de cessibilité	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Solde de droits	Nombre d'actions acquises
09/09/05	17/11/05	19/11/07	17/11/09	240 000	-13 600	0	226 400
09/09/05	09/03/06	10/03/08	09/03/10	176 900	-82 500	0	94 400
09/09/05	18/12/06	18/12/08	18/12/10	123 000	-100 000	0	23 000
09/09/05	02/03/07	02/03/09	02/03/11	32 300	-16 800	0	15 500
09/09/05	22/06/07	22/06/09	22/06/11	13 000	-11 000	0	2 000
09/09/05	13/12/07	13/12/09	13/12/11	3 000	0	0	3 000
09/09/05	18/03/08	18/03/10	18/03/12	110 500	-77 500	0	33 000
09/09/05	19/05/08	19/05/10	19/05/12	13 750	-3 450	0	10 300
09/09/05	19/05/08	19/05/10	19/05/12	200	-200	0	0

**DIAXONITE - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

23/05/08	04/07/08	04/07/10	04/07/12	40 000	-20 000	0	20.000
23/05/08	01/04/09	01/04/11	01/04/13	36.525	-16.700	0	19.825
23/05/08	22/02/10	22/02/12	22/02/14	30 000	-30 000	0	0
23/05/08	18/03/10	18/03/12	18/03/14	81.600	-69.500	0	12.100
10/05/10	15/03/11	15/03/13	15/03/15	3.000	0	0	3.000
10/05/10	24/05/11	24/05/13	24/05/15	65 000	-35.000	30.000	0
10/05/10	28/07/11	28/07/13	28/07/15	30.000	-30.000	0	0
10/05/10	18/04/12	18/04/14	18/04/16	85.909	-6.120	79.789	0
02/05/12	04/04/13	04/04/15	04/04/17	361.935	0	361.935	0
				1.446.619	-522.370	459.224	465.025

Bons d'émission d'actions à Société Générale (PACEO)

Le 14 janvier 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à Société Générale de 6.875.000 bons d'émission d'actions (BEA) dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Option (PACEO).

Les principales caractéristiques des BEA sont les suivantes :

- prix d'exercice : 92% de la moyenne, pondérée par les volumes, des cours des actions ordinaires du Groupe sur le marché NYSE Alternext à Paris sur la période des 3 dernières séances de bourse (arrondi à la deuxième décimale inférieure) suivant la réception par la Société Générale d'une demande de tirage ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 BEA donnera droit à une 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 14 janvier 2013 au 14 janvier 2016.

Le 22 janvier 2013, le Groupe a émis 500 000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,94 par action, soit un montant total levé de € 470.000 (dont € 8 000 de valeur nominale et € 462 000 de prime d'émission).

Le 10 juin 2013, le Groupe a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,65 par action, soit un montant total levé de € 325.000 (dont € 8.000,00 de valeur nominale et € 317.000 de prime d'émission).

Le 16 juillet 2013, le Groupe a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,61 par action, soit un montant total levé de € 305.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 297.000 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2013, il reste en circulation 5.375.000 BEA donnant droit à l'émission de 5 375.000 actions nouvelles.

Bons de souscription d'actions aux membres du Conseil de surveillance

BSA 2011

Le 4 février 2011, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 90.906 bons de souscription d'actions (BSA 2011), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 2,28.

Les principales caractéristiques des BSA 2011 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 2,28 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 4 février 2011 au 4 février 2016.

Au 31 décembre 2013, aucun des BSA 2011 émis le 4 février 2011 n'a été exercé par les bénéficiaires.

## DIAOXOUHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

### BSA 2012

Le 18 avril 2012, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 77 920 bons de souscription d'actions (BSA 2012), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,86.

Les principales caractéristiques des BSA 2012 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 1,86 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 18 avril 2012 au 18 avril 2017.

Au 31 décembre 2013, aucun des BSA 2012 émis le 18 avril 2012 n'a été exercé par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2013, il reste en circulation 168 826 bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance (90 906 BSA 2011 et 77 920 BSA 2012) pouvant donner droit à l'émission de 168 826 actions nouvelles.

### Bons de souscription d'actions attribués aux actionnaires du Groupe

Le 14 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du Groupe a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux actionnaires du Groupe de 42 552,654 bons de souscription d'actions (BSA Actionnaires) à raison de 10 bons permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,95.

Les principales caractéristiques des BSA Actionnaires sont les suivantes :

- prix d'émission : gratuit ;
- prix d'exercice : € 1,95 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 10 bons permet de souscrire une 1 action nouvelle au prix de € 1,95 ;
- période d'exercice : du 19 décembre 2012 au 14 décembre 2014.

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, il a été émis et délivré 19 884 actions nouvelles résultant de l'exercice par leurs titulaires de 198 840 BSA Actionnaires donnant droit à 19 884 actions au prix d'exercice de € 1,95 par action, soit un montant total de fonds levés de € 38 773,80 (dont € 318,14 de valeur nominale et € 38 455,66 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2013, il reste en circulation 42 317 164 BSA Actionnaires pouvant donner droit à l'émission de 4 231 716 actions nouvelles.

### Bons de souscription d'actions attribués à la société XDx

Le 20 juin 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société XDx de 2 075 bons de souscription d'actions (BSA XDx).

Les principales caractéristiques des BSA XDx sont les suivantes :

- prix d'émission : gratuit ;
- parité d'exercice : chaque BSA XDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de € 500 un nombre d'actions égal à la contre-valeur de € 500 d'actions Diaxouhit ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volumes des cours de l'action du Groupe sur le marché NYSE Alternext à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA XDx ;
- période d'exercice : exercisable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- les BSA XDx sont inaccessibles.

Le 21 juin 2013, il a été émis et délivré 533 200 actions nouvelles résultant de l'exercice par la société XDx de 775 BSA XDx donnant droit à 533 200 actions au prix d'exercice de € 0,7258 par action, soit un montant total de fonds levés de € 386 990,56 (dont € 8 531,20 de valeur nominale et € 378 465,36 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2013 et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de € 0,66, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2013, un bon de souscription d'actions donnerait droit à 757 actions, soit un montant théorique de 984 100 actions potentiellement émises si tous les bons de souscription d'actions, non encore exercés, étaient exercés à ce prix.

## DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

### Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité, reprenant l'ancien contrat existant, a été mis en place le 2 septembre 2013 avec la société de bourse Gilbert Dupont. Pour la mise en œuvre de ce contrat, il a été affecté sur le compte de liquidité 117.146 titres et € 45.125 de trésorerie disponible. Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie disponible est comptabilisée en immobilisations financières.

Au 31 décembre 2013, le compte de liquidité comprend 68 416 titres Diaxonhit et € 82.613,54 de trésorerie disponible.

## 15. AUTRES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Avances conditionnées	999	843
Total .....	999	843
Dont part à court terme	70	-
Part à long terme.....	929	843

Le Groupe a perçu des avances conditionnées de BPI France (ex-OSFO), organisme public accordant des financements aux entreprises françaises de recherche et développement. Le remboursement de ces avances est conditionné par le succès commercial et technique des projets de recherche auxquels elles se rapportent. Le remboursement de ces avances est déclenché par le dépassement de seuils de chiffre d'affaires définis dans les contrats de financement.

## 16. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Dotation de l'exercice 2013	Reprise de l'exercice 2013 (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31 décembre 2013
- Provision pour retraite	(a)	394	191	-	49	536
- Autres provisions pour risques		108	46	34	-	120
- Provision pour litiges sociaux	(b)	67	121	30	14	144
<b>Total des provisions</b>		<b>569</b>	<b>358</b>	<b>64</b>	<b>63</b>	<b>800</b>

Impact (net des charges encourues) :

Résultat d'exploitation	-	-	358	64	63	-
Résultat financier	-	-	-	-	-	-

(a) Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du groupe versent des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés. La législation française prévoit également le versement aux salariés d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction d'un nombre d'années de service et de la rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le montant de la provision pour indemnités de fin de

**- DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

carrière s'élève à K€ 536 au 31 décembre 2013. Le taux d'actualisation au 31 décembre 2013 est de 1,25% contre 1,5% au 31 décembre 2012.

(b) Au 31 décembre 2013, 2 bières prud'homaux sont en cours et font l'objet d'une provision d'un montant de K€ 144.

## 17. ENGAGEMENTS DE CRÉDIT BAIL

Les engagements de crédit-bail engendrent la comptabilisation d'une dette financière, représentative des loyers restants à payer par le Groupe. Le tableau suivant renseigne les parts court terme et long terme de ces engagements.

(en milliers d'euros)	31/12/2013
Part à moins d'un an .....	138
Part à plus d'un an .....	124
<b>Total des redevances .....</b>	<b>262</b>

## 18. DETTES FINANCIERES

L'intégralité des dettes financières est libellée en euros.

(en milliers d'euros)	31 décembre	31 décembre
	2013	2012
Emprunts bancaires .....	1 901	2 298
Intérêts courus sur emprunt .....	9	13
<b>Total .....</b>	<b>1 910</b>	<b>2 311</b>
<i>Dont part à court terme .....</i>	<i>510</i>	<i>444</i>
<i>Part à long terme .....</i>	<i>1 399</i>	<i>1 867</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2013 provient principalement de la reprise de la dette d'InGen BioSciences. Cette dette auprès des établissements de crédit a permis au Groupe de financer l'acquisition du produit propriétaire Tetanos Quick Stick® (TQS) intervenue en 2011 et supporter une partie de l'effort de recherche et développement du produit BJI Inoplex®.

## 19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2013, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités, les créances clients, les dettes fournisseurs et comptes rattachés, les autres créances et la part à moins d'un an des dettes à long terme et des obligations de crédit-bail n'ont pas donné lieu à des provisions conformément au paragraphe 2.13 des principes comprables.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic In Vitro, la devise majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Diasonhit supporte un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de trois natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les tunnels de change asymétrique
- Les achats à terme

Ces instruments ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture. Ces prises de positions engendrent des charges ou produits financiers (Note 26) et engagent la société sur des positions futures (Note 32).

## DIAXONHILL - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

### Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme de marché.

L'option de change définit une période d'accumulation, un montant nominal quotidien, une barrière activante (taux de change euros / dollar), un taux d'accumulation appelé « Strike » (taux de change euro/dollar supérieur au taux de change du jour de l'opération) et un coefficient multiplicateur.

L'option permet d'accumuler quotidiennement, pendant la durée de l'option, des achats en dollars à un taux de change variable fonction des trois scénario suivant :

- Le taux de change du jour est inférieur à la barrière activante : pas d'accumulation constatée,
- Le taux de change du jour est compris entre la barrière activante et le « strike » : accumulation du montant du nominal au taux « strike »,
- Le taux de change du jour est supérieur au taux « strike » : accumulation du montant du nominal multiplié par le coefficient de l'option au taux « strike »

Le montant total de devises achetées à terme n'est connu à la date de mise en place de l'option

### Les tunnels de change asymétrique Européens

Le tunnel de change asymétrique Européen est une option de change (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de garantir un cours d'achat à une échéance donnée et de bénéficier en partie d'un taux de change plus favorable à la date de l'option le cas échéant. L'option définit un montant nominal de dollars, une date d'échéance de l'opération, un cours minimum garanti, un cours plafond et un coefficient multiplicateur. Trois cas de figure peuvent alors se présenter à la date d'échéance :

- Le cours du jour est inférieur au taux plancher : achat du montant du nominal au taux plancher garanti,
- Le cours du jour est compris entre les taux plancher et plafond : le Groupe peut si il le souhaite acheter le montant nominal au cours du jour,
- Le cours du jour est supérieur au taux plafond : le Groupe achète le montant nominal multiplié par le coefficient de l'option, au taux de change plafond.

Le montant de devises achetées n'est connu qu'à échéance, en fonction du cours de change à l'échéance et d'un ratio déterminé au moment de la signature de l'engagement.

### Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque les conditions de marché de devises sont favorables au groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Cet instrument ne permet cependant pas d'améliorer le cours d'achat des dollars par rapport au taux du jour de l'opération.

## 20. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Fournisseurs	4 095	4 312
Factures non parvenues	1 385	1 558
Fournisseurs d'immobilisation	-	-
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>5 480</b>	<b>5 870</b>

## DIAXONIUM - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

### 21. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Personnel, rémunération dues et congés payés	704	535
Primes	717	743
Organismes sociaux	1 140	1 138
Dettes fiscales	778	875
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>3 339</b>	<b>3 291</b>

Les provisions pour congés payés représentent K€ 417 des K€ 704 du poste personnel.

Les dettes fiscales comprennent principalement de la TVA sur article 259B du CGI (K€ 338) provenant principalement de facturations de la filiale américaine (cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi l'actif du bilan au poste « autres créances à court terme » (cf Note 12)).

### 22. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2013 s'élèvent à K€ 1 060 par rapport à K€ 1 564 au 31 décembre 2012. Ils correspondent :

- aux travaux de recherche et développement facturés au 2<sup>ème</sup> semestre 2013 mais dont la réalisation s'effectuera sur le 1<sup>er</sup> semestre 2014. Ces produits constatés d'avance sont essentiellement composés du montant des facturations émises pour les travaux du trimestre à échoir (cf Note 1). La part relative à la collaboration avec Allergan s'élève à K€ 490 au 31 décembre 2013,
- aux subventions perçues avant le 31 décembre 2013 pour K€ 488, concernant des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue au cours de l'exercice 2014,
- aux prestations du service après-vente, facturées et non encore réalisées, d'InGen auprès de ses clients pour K€ 5,
- aux prestations de location de la banque antigène pour K€ 77.

### 23. INFORMATION SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Le Groupe opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Elle couvre les activités allant de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation des produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 :

*La ventilation du chiffre d'affaires a été effectuée en fonction de la localisation géographique des clients*

## DIAONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2013				
	France	Europe (hors France)	U.S.A.	Autres	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	25 003	1 271	-	52	<b>26 326</b>
Produits de recherche et développement	-	-	4 174	-	<b>4 174</b>
Autres produits	248	-	-	-	<b>248</b>
Subventions R&D	468	-	-	-	<b>468</b>
Perte d'exploitation	(6 815)	42	(2)	-	<b>(6 775)</b>
Total des actifs	<b>30 982</b>	<b>325</b>	<b>2 107</b>	-	<b>33 414</b>

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2012				
	France	Europe (hors France)	U.S.A.	Autres	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	691	-	-	-	<b>691</b>
Produits de recherche et développement	-	-	4 375	-	<b>4 375</b>
Autres produits	-	-	16	-	<b>16</b>
Subventions R&D	251	54	-	-	<b>305</b>
Perte d'exploitation	(6 152)	-	(322)	-	<b>(6 474)</b>
Total des actifs	<b>36 850</b>	-	<b>1 644</b>	-	<b>38 494</b>

## 24. EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe Diaxonhit sur l'exercice 2013 s'élève à 91 personnes.

Diaxonhit employait au 31 décembre 2013, 49 personnes dont 2 dans sa filiale américaine Exonhit Therapeutics Inc.

InGen Biosciences employait 50 personnes au 31 décembre 2013.

Pour l'exercice 2013, les charges de personnel (charges sociales incluses) du Groupe se sont élevées à K€ 9 756 et pour l'exercice 2012 à K€ 5 257 (n'incluant que 16 jours d'activité du groupe InGen Biosciences).

## 25. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 31 216, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro, réalisées par sa filiale InGen - K€ 26 326,
- produits de recherche et développement : K€ 4 174,
- subvention de recherche et développement : K€ 468,
- autres produits : K€ 248.

**DIAXONITE - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**26. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
<b>Produits financiers.....</b>	173	64
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement,.....	1	7
Produits financiers sur titres de créances négociables	-	-
Intérêts à recevoir sur placements,.....	75	54
Divers .....	97	3
<b>Charges financières .....</b>	(133)	(48)
Intérêts sur emprunts,.....	(108)	-
Divers .....	(25)	(18)
<b>Charges et produits financiers.....</b>	40	16

**27. GAIN / PERTE DE CHANGE**

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
<b>Gain / (perte) de change.....</b>	(124)	(184)

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf l'mention expresse

**28. IMPOTS SUR LES SOCIETES**

(en milliers d'euros)	Exercice	
	2013	2012
Résultat courant ayant impôt .....	(7 131)	(6 714)
Taux d'impôt en vigueur en France .....	31,43%	31,43%
Produit d'impôt théorique .....	2 455	2 311
Incidence des crédits d'impôt recherche .....	1 117	943
Impact de la non activation du déficit fiscal de l'année .....	(1 913)	(2 872)
Impact de la non activation des autres différences .....	40	—
Déficiences permanentes .....	(552)	561
<b>Produit/charge) d'impôt effectif .....</b>	<b>1 137</b>	<b>943</b>

La société a une position nette d'impôt différé actif composée des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice	
	2013	2012
Impôts différés actifs .....		
Impôts différés actifs sur report déficitaires (*) .....	36 677	34 694
Autres différences temporaires .....	(117)	575
Impôts différés actifs, net .....	36 560	36 053
Provision pour dépréciation .....	(36 560)	(36 053)
Impôts différés nets .....	—	—

(\*) Les déficits fiscaux reportables présentes sont ceux de Diaxonhit SA, IngenBioSciences et Gamma. En effet, le taux d'imposition de la filiale américaine dépendant du niveau des résultats futurs, il est impossible d'estimer le montant des impôts différés actifs sur reports déficitaires.

Par prudence, le Groupe a constaté une provision à hauteur de 100% du montant des impôts différés actifs nets.

Au 31 décembre 2013, le Groupe dispose de déficits reportables en France et en Belgique d'environ K€ 106 529 sans limitation de durée.

Suite à l'acquisition, de la société InCen BioSciences, le Groupe a reconnu des impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs, qui ont été générés par les actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition pour un montant brut de K€ 4 613.

Au 31 décembre 2013, les comptes consolidés ne font apparaître aucun impôt différé au bilan, les actifs et les passifs d'impôts différés se compensant.

**DIAONHUT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

## 29. HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les honoraires 2013 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

	Montant HT en milliers d'euros	Ernst & Young	A & D
<b>Audit</b>			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Diaonhut	53	32	
- Filiales intégrées globalement (Groupe InGen Biosciences)	40	22	
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>			
- Revue semestrielle	82	13	
<b>Sous Total</b>	<b>173</b>	<b>45</b>	
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>			
Juridique, fiscal, social	-	-	
Autres	-	-	
<b>Sous Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>45</b>	

Pour rappel en 2012, les honoraires étaient les suivants :

	Montant HT en milliers d'euros	Frost and Young	A&D
<b>Audit</b>			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Diaonhut	49	30	
- Filiales intégrées globalement (Groupe InGen Biosciences)	45	-	
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>			
- Revue semestrielle et Due Diligences d'acquisition	195	21	
<b>Sous Total</b>	<b>289</b>	<b>51</b>	
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>			
Juridique, fiscal, social	-	-	
Autres	-	-	
<b>Sous Total</b>	<b>289</b>	<b>51</b>	
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>51</b>	

## 30. TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire du Groupe se sont élevées à K€ 635 au cours de l'exercice 2013, contre K€ 972 en 2012. Une somme de K€ 135 a été provisionnée dans les comptes 2013 au titre des jetons de présence de l'année 2013 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 80 l'année précédente.

**DIAXONHUT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2013**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

### 31. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 8 282 heures au 31 décembre 2013.

DIF	
Au 31 décembre 2013	Heures
InGen	4 116
Diaxonhut	4 166
<b>Total</b>	<b>8 282</b>

Au cours de l'année 2013, 146 heures ont fait l'objet d'une demande de la part des salariés. Conformément aux principes comptables décrits au paragraphe 2.19, le Groupe n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes au 31 décembre 2013.

### 32. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux du Groupe au 31 décembre 2013 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Obligations liées aux options de change	(a)	14 072	14 072	-	-
Obligations en matière de locations simples	(b)	2 108	834	1 261	13
Location immobilière		1 182	560	632	-
Location de véhicules		425	234	191	-
Location de matériel		324	31	124	-
Location de photocopieurs		324	15	265	13
<b>Total</b>		<b>16 191</b>	<b>14 906</b>	<b>1 261</b>	<b>13</b>

Engagements reçus (en milliers d'euros)	Réf	Total	Engagements à moins d'un an	Engagements de un à cinq ans	Engagements à plus de cinq ans
Obligation liée aux options de change	(a)	14 072	14 072	-	-
Garanties	(c)	12	12	-	-
Garanties reçues dans le cadre de l'acquisition du groupe InGen Biosciences	(d)	90	-	90	-
Garantie octroyée par les dirigeants clés que définis dans le contrat d'acquisition des actifs InGen Biosciences		90	-	90	-
<b>Total</b>		<b>14 194</b>	<b>14 072</b>	<b>122</b>	<b>-</b>

- (a) Les options de change sont des engagements conclus entre le Groupe et la banque HSBC tels que décrits dans le paragraphe 19. Au 31 décembre 2013, le montant des engagements donnés à la banque par le Groupe s'élève à K€ 14 072. Cette dernière s'engage à verser la contrepartie en dollars aux taux de change définis dans les différents contrats d'option de change.
- (b) Il s'agit des obligations du Groupe en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, de location de matériel et de location de photocopieurs.
- (c) Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe accorde certaines garanties dont la plus significative au 31 décembre 2013 est la suivante :
  - 1,365 SICAV ayant une valeur d'origine de K€ 31 (K€ 32 au 31 décembre 2013), ont été nanties en faveur de l'organisme bailleur du siège social du Groupe boulevard Masséna à Paris.
- (d) Dans le cadre du contrat d'acquisition d'InGen Biosciences, Diaxonhut a obtenu une garantie de passif qui se matérialise par une garantie donnée par les Gérants de l'opération, personnes physiques, faisant partie des organes de direction du groupe acquis, sous forme de montant en numéraire sous séquestre de K€ 180 dont 50% ont été libéré au 31 Août 2013.

### 33. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### 33.1. PACEO

Dans le cadre du PACEO mis en place avec la Société Générale le 14 janvier 2013, Diaxonhit a procédé à l'émission de :

- 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,83 euro le 5 février 2014, et
  - 1 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,94 euro le 19 février 2014
- Les fonds ainsi levés ont été affectés au financement de l'activité (BFR)

#### 33.2. Accord de distribution avec SAMSUNG

Le 13 janvier 2014, le Groupe renforce son offre dans le domaine de l'immunoanalyse et des tests de proximité pour les laboratoires d'analyses médicales privés et hospitaliers et les services d'urgence avec la signature d'un accord de distribution avec SAMSUNG (Département Diagnostic In Vitro de Samsung Electronics France) pour la commercialisation des équipements des types IB10, PT10 et HC10 ainsi que les réactifs associés, en France métropolitaine et dans les Dom-Tom.

Avec l'offre IB10, Diaxonhit se positionne sur le marché croissant du diagnostic précoce de l'infarctus du myocarde. Les caractéristiques de dernière génération de cet équipement et sa taille réduite lui permettent d'être embarqué à bord des véhicules des structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) pour que le médecin urgentiste puisse effectuer un diagnostic et un choix de traitement plus précoce, augmentant ainsi les chances de survie du patient.

Cet accord permet aux deux sociétés de proposer des solutions personnalisées de nouvelle génération, répondant encore mieux aux évolutions actuelles du métier de la biologie médicale, en particulier dans le domaine des urgences dont les besoins s'accroissent régulièrement.

#### 33.3. Fin du programme Allergan et restructuration

Avec la fin du programme Allergan, l'activité de recherche est en cours de restructuration avec un arrêt des investissements et une réduction des ressources allouées à l'activité thérapeutique.